



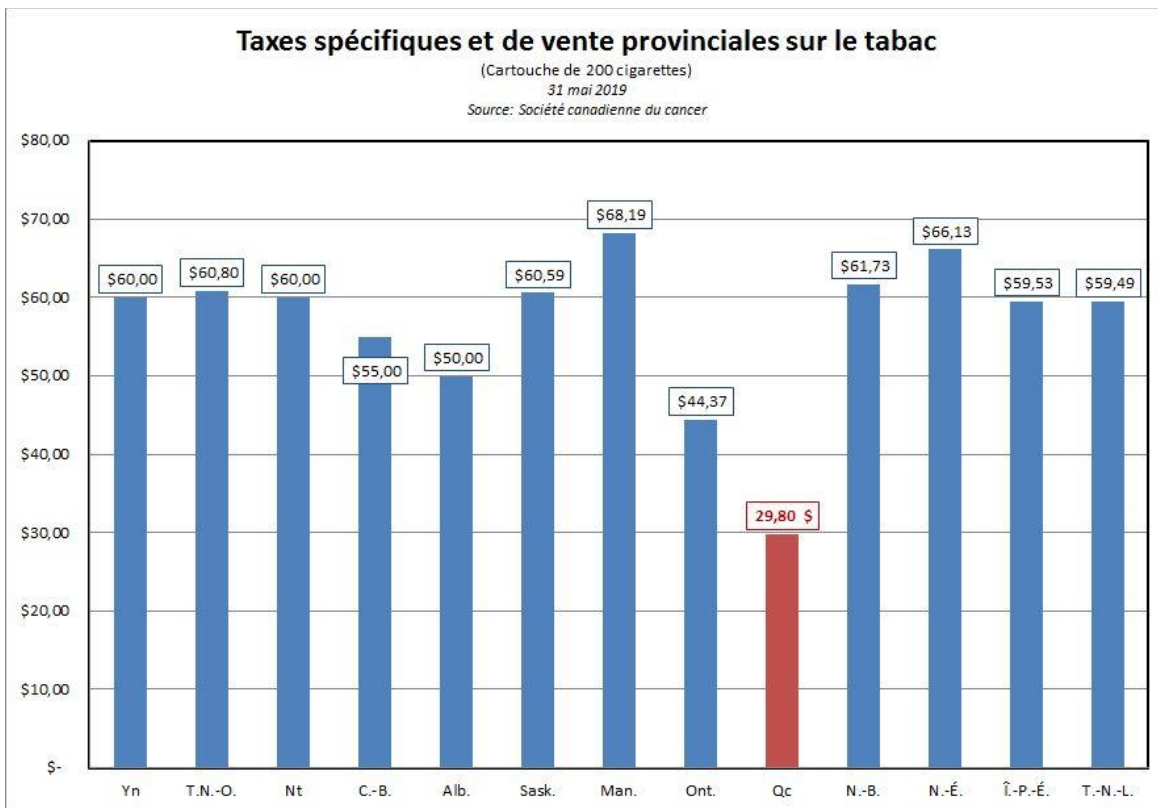
## COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

1001, blvd de Maisonneuve, bureau 420, Montréal, Québec, H3A 3C8 • 514-598-5533 • coalition@cqct.qc.ca • @CoalitionTabac

COMMUNIQUÉ

# Journée mondiale sans tabac Hausser la taxe tabac est plus urgent que jamais

**Montréal, vendredi 31 mai 2019** — La **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** profite de la **Journée mondiale sans tabac** pour réitérer la nécessité de hausser de la taxe spécifique sur le tabac du Québec qui, rappelons-le, n'a pas augmenté depuis juin 2014 et est de loin la plus basse au pays.



Dans une [lettre envoyée en novembre dernier](#) aux trois ministres concernés, la **Coalition** demandait au **gouvernement caquiste** d'entamer l'augmentation progressive de la taxe provinciale sur les cigarettes de manière à rejoindre le niveau de taxation de l'**Ontario**, à l'aide d'une première hausse totalisant 7\$ par cartouche de 200 cigarettes (hausse de 5\$ et indexation des taxes actuelles de 2\$). Selon [les calculs](#) de Coalition, une telle hausse réduirait le nombre de fumeurs de plus de 21 000 tout en générant des revenus supplémentaires de 195 millions \$ par année et, ce, en tenant compte du taux de contrebande actuel.

### **Réticence gouvernementale injustifiée**

« Le gouvernement Legault est en place depuis maintenant 7 mois. Il a certainement pu constater, puisque son propre budget de mars dernier en atteste, que le marché de la contrebande connaît une baisse soutenue depuis 2011 et s'est maintenu à un plancher de 12% depuis 2017<sup>1</sup> malgré des hausses de la taxe tabac québécoise en 2012 et 2014, » précise **madame Flory Doucas, porte-parole et codirectrice de la Coalition**.

D'ailleurs, un sondage réalisé par **SOM**<sup>2</sup> l'an dernier montrait que **73% des Québécois sont favorables à l'augmentation graduelle de la taxe sur le tabac de sorte à rejoindre le niveau de l'Ontario**, dont l'écart actuel avec le Québec est de 18\$ la cartouche de 200 cigarettes (ou 1,80\$ par paquet de 20). Ce résultat est d'autant plus frappant étant donné que le même sondage révèle qu'un Québécois sur deux (54%) surestime fortement le niveau de taxation et qu'à peine 5% sont conscients du fait que le **Québec** est la province ayant la taxe tabac la moins élevée au pays.

*« Il n'existe aucune justification légitime pour un gouvernement soucieux de la santé de la population et surtout des jeunes de ne pas profiter de ce contexte favorable pour instaurer une hausse de la taxe sur le tabac, qui bénéficierait autant à la santé de la population qu'aux finances publiques. Cette mesure est reconnue par l'Organisation mondiale de la Santé et la Banque mondiale pour son efficacité à lutter contre la première cause de décès évitables. En écartant les hausses de taxes des interventions visant à empêcher le tabagisme chez les jeunes, c'est littéralement comme si le Québec décidait de ne pas vacciner ses enfants contre une maladie infantile répandue. »*

### **Marge de manœuvre pour augmenter les prix du tabac laissée à l'industrie**

*« Pendant que la taxe n'est ni indexée ni augmentée, les cigarettiers en profitent pour augmenter, discrètement mais systématiquement, le prix de leurs cigarettes, souvent par des montants supérieurs aux hausses de taxes qu'ils ont pourtant l'habitude de décrier, »* ajoute la porte-parole. (Santé Canada<sup>3</sup> rapporte que l'industrie a augmenté son prix moyen par cigarette de 0,082\$ à 0,136\$ entre 2014 et 2018, ce qui représente une augmentation de 10,80\$ par cartouche de 200 cigarettes.)

*Mais contrairement aux hausses de taxes, qui affectent pareillement toutes les marques et créent le fameux 'choc' favorisant la cessation tabagique, l'industrie s'assure que ses augmentations de prix sont assez graduelles pour empêcher ce choc et protéger ses profits – toujours acquis aux dépens de la santé publique. De plus, en segmentant ses prix à l'aide de ses différentes marques, l'industrie assure la disponibilité continue de marques à rabais pour conserver sa clientèle la plus sensible au prix, soit les jeunes et les pauvres.*

*« L'inaction du gouvernement fait en sorte que c'est l'industrie, et non les contribuables, qui bénéficie de cette marge de manœuvre. Les contribuables, eux, doivent toujours assumer la facture des soins de santé pour les maladies causées par le tabagisme, qui s'élève à presque deux milliards \$ par année.*

*« Avec le vapotage en hausse chez les jeunes, il faut tout faire pour assurer que les jeunes déjà accros à la nicotine ne migrent pas vers les cigarettes et l'augmentation de la taxe est un des moyens les plus efficaces pour s'en assurer, »* conclut **la porte-parole**.

- 30 -

Entrevues : **Mme Flory Doucas**, codirectrice et porte-parole, CQCT: 514-598-5533; 514-515-6780 (cell.)

<sup>1</sup> **Gouvernement du Québec**, *Budget 2019-2020, renseignements additionnels*, mars 2019, page B-18.

[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/RenseignementsAdd\\_1920.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/RenseignementsAdd_1920.pdf)

<sup>2</sup> **Sondage SOM** effectué pour le compte de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac par téléphone auprès de 2022 Québécois entre le 9 et 22 novembre 2017 ainsi que les 17 et 27 janvier 2018. La marge d'erreur maximale pour l'ensemble des répondants est de 2,7% (au niveau de confiance de 95%); elle augmente toutefois pour les sous-groupes de l'échantillon.

[http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2018/SOND\\_18\\_05\\_00\\_Sondage\\_SOM\\_QHausseTaxe.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2018/SOND_18_05_00_Sondage_SOM_QHausseTaxe.pdf) ; méthodologie:

[http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2018/SOND\\_18\\_05\\_00\\_Sondage\\_SOM\\_Methodologie.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2018/SOND_18_05_00_Sondage_SOM_Methodologie.pdf)

<sup>3</sup> **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, *Nouvelles données de Santé Canada: Les cigarettiers minimisent l'impact de la taxe tabac en absorbant les hausses via leurs marques à rabais*, 11 janvier 2019, citant les nouvelles données de Santé Canada.

[http://cqct.qc.ca/Communiqués\\_docs/2019/PRSS\\_19\\_01\\_11\\_AugmentationEcartSegmentationQc.pdf](http://cqct.qc.ca/Communiqués_docs/2019/PRSS_19_01_11_AugmentationEcartSegmentationQc.pdf)

Quelque 470 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc., ont endossé les mesures réclamées par la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Fondée en 1996, les principaux objectifs de la Coalition incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.